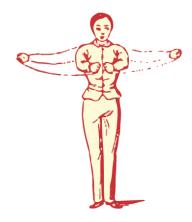
Carolina Koretzky



— Qu'en est-il du sommeil et du réveil dans une psychanalyse ?

Carolina Koretzky — C'est la grande question dont traite ce livre². Une analyse est-elle un moyen de nous réveiller ou une façon de continuer à dormir, dès lors que, justement, c'est l'irruption d'un symptôme ou une rencontre traumatique qui nous a réveillés ? Un réveil est-il possible ? Il est crucial d'étudier ce que Freud et Lacan nous ont enseigné sur cette question, car les réponses, loin d'être catégoriques, ont le mérite d'être complexes, puisqu'il ne s'agit de rien de moins que de la relation du sujet au réel en psychanalyse. Ce livre aborde cette question avec les variantes et les paradoxes

que nous offre la richesse clinique.

— Comment expliquer que le rêve, gardien du sommeil selon Freud, provoque aussi le réveil?

C. K. — Pour répondre, il nous faudrait entrer dans les détails passionnants de la métapsychologie, mais je vais essayer de simplifier : dans L'Interprétation des rêves, Freud cherche à établir une théorie jusqu'alors inédite sur le rêve et l'appareil psychique. C'est un ouvrage d'une grande valeur épistémologique, car il postule que tout rêve représente un accomplissement de désir, quel que soit son contenu. Cette thèse sera remise en question après 1920 avec la découverte de l'au-delà du principe de plaisir et de la pulsion de mort. Dans la première théorie du rêve, ce qui représente la réalisation du désir est indissociable du désir de dormir, ils ne font qu'un, dit Freud dans une lettre à Fliess : on rêve pour ne pas se réveiller, pour protéger le sommeil, parce que l'on veut dormir. Le rêve résulte d'un compromis qui permet de continuer à dormir. Pour le dire le plus clairement possible : la formation des rêves provient de la réussite d'un accord entre deux éléments hétérogènes et conflictuels : un désir inconscient, interdit et infantile, et la barrière de la censure qui empêche l'accès à la conscience. Grâce à ce compromis entre la censure et le désir – ou entre le moi et la pulsion – le sujet peut dormir. Si nous rêvons pour ne pas nous réveiller, pour quelle raison y aurait-il des rêves qui nous réveillent? La brusque interruption du rêve par l'angoisse est un paradoxe : il n'y a du rêve que si nous dormons, et pourtant, parfois, c'est la production même du rêve qui l'arrête et qui provoque le réveil. Ce n'est pas la réalité qui réveille, mais quelque chose à l'intérieur même du rêve, ce que Lacan a repris et développé dans son Séminaire XI.

— Qu'en est-il du désir dans les cauchemars et dans les rêves d'angoisse ?

C. K. — La grande découverte de Freud est que les rêves sont un accomplissement de désir, mais d'un désir spécial : un désir réprimé et interdit. Donc la figuration d'un désir de ce type ne sera pas une source de plaisir. En psychanalyse, le désir et le plaisir ne sont pas du même ordre, et le lien du sujet à ses désirs n'est pas simple : il les refuse, les refoule, les censure, quelque chose lui fait horreur dans la confrontation à son propre désir. Quand la censure ne parvient pas à défigurer le désir par toute une série de mécanismes propres au travail du rêve (la figuration), alors arrive le déplaisir. Quand ce déplaisir est trop fort, c'est l'angoisse et le sujet se réveille. La censure échoue, ne réussit pas à défigurer le désir inconscient, ce qui débouche sur l'échec du compromis recherché. L'angoisse surgit pour mettre une limite, très précisément au lieu même où a échoué la censure.

¹ Entretien réalisé par Oscar Ranzani. À paraître prochainement dans le journal argentin *Pagina 12*. Traduction réalisée pour *Ironik!*, par Geneviève Cloutour-Monribot.

² Koretzky C., Le réveil, Une élucidation psychanalytique, PUR, oct. 2012.

Finalement l'angoisse prend le rôle de la censure comme mécanisme de défense, l'angoisse est une protection et une limite face à l'horreur.

— En termes psychanalytiques, le réveil est-il une rupture instantanée?

C. K. — Exactement. C'est d'ailleurs ce qui différencie la psychanalyse des autres représentations du monde, surtout religieuses comme dans le bouddhisme theravâda qui fait du réveil un idéal suprême, le nirvânâ. Mais la psychanalyse n'adhère pas non plus complètement à ce que disait le dramaturge baroque Calderón de la Barca, que La vie est un songe³. Plus précisément, le réveil, en psychanalyse, tout comme l'interruption du sommeil par l'angoisse, c'est un court instant, un éclair disait Lacan, une rencontre fugace et instantanée.

— Quelles sont les différences fondamentales sur le réveil chez Freud et chez Lacan?

C. K. — Chez Freud, ce terme de *réveil* se réfère principalement au monde onirique, alors que Lacan, tout au long de son enseignement, emploie ce terme et ses opposés (rêve, désir de dormir, endormissement) pour rendre compte des composantes fondamentales de l'expérience analytique. C'est un terme qui, de Freud à Lacan, passe d'un usage littéral à un usage figuratif. De sorte que le réveil en psychanalyse fait l'objet d'usages, de figures et d'apories très divers, mais qui indiquent tous la présence dans la clinique d'un élément disruptif : apparition instantanée des manifestations de l'inconscient, surprises, traumas, moments de désidentification, ou encore la fin d'une analyse. Je n'ai trouvé chez Freud qu'une seule référence à un usage figuratif du réveil : c'est dans « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin » de 1937, article écrit en réponse posthume à Sandor Ferenczi qui avait reproché à Freud d'avoir négligé d'analyser son transfert négatif vis-à-vis de lui, son analyste, et donc de ne l'avoir pas emmené vers une analyse complète. Freud n'est pas favorable à l'idée d'activer chez l'analysant un conflit qui ne s'extériorise pas, et il fait appel à la phrase populaire : *Ne pas réveiller les chiens qui dorment*. « Si les pulsions causent des troubles, c'est la preuve que les chiens ne dorment pas, et s'ils ont vraiment l'air de dormir, il n'est pas en notre pouvoir de les réveiller. » C'est la position anti-prophylactique de Freud.

— Que signifie cette idée de Lacan qu'on se réveille pour continuer à dormir dans la réalité? L'un des apports de Lacan serait-il que le réveil dans la réalité permet au sujet d'éviter le réveil à sa propre vérité?

C. K. — Comme nous le disions, quand le sujet s'approche trop d'une vérité insupportable, il se réveille. Mais si nous y prêtons attention, nous voyons bien qu'il s'agit d'un réveil à la réalité qui lui permet d'éviter le réveil à la vérité, cette vérité rencontrée dans l'espace du rêve en un instant fugace. C'est précisément ce mécanisme qui amène Lacan, à différents moments de son enseignement, à énoncer que nous nous réveillons pour continuer à rêver ou à dormir. Cette thèse définit le principe même de réalité : le sujet est confronté à un point d'horreur mais seulement le temps d'un instant, d'un éclair, et recommence alors à dormir dans la réalité de la représentation, dans le fantasme, là où il peut maintenir à nouveau son désir.

Pour reprendre votre question sur la différence entre Freud et Lacan, nous voyons que là où Freud avait repéré que c'est pour continuer à dormir qu'on rêve, Lacan montre que c'est pour continuer à rêver qu'on se réveille, mais *rêver* ou *dormir* sont à prendre au sens de rester immergés dans les représentations et les discours qui tissent la trame de la réalité et qui nécessairement nous endorment. C'est pourquoi Jacques-Alain. Miller concluait dans un excellent article⁵ que le réveil à la réalité n'est que fuite du réveil au réel et que ce réel s'annonce dans le rêve justement quand le sujet s'approche de ce dont il ne veut rien savoir.

_

³ Calderón de la Barca, La vida es sueño, (Madrid, 1636), La vie est un songe, Les classiques de poche, 1996, nº 3130.

⁴Freud S., « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin », Résultats, idées, problèmes II, Paris, PUF, 1985, p. 246.

⁵ Miller J.-A., « Réveil », *Ornicar* ? 20-21, Paris, Seuil, 1980, p. 52.

— Faut-il alors séparer les rêves de la réalité?

C. K. — Lacan ne situe pas le réveil et l'accès au réel du côté de la réalité, au contraire, et toute la psychologie construite sur une adaptation à la réalité s'effondre, car la réalité matérielle est un moyen d'éluder une autre réalité. Cette autre réalité, Lacan l'appelle un réel, précisément ce réel que le rêve, en un bref instant, a permis d'approcher. Si nous nous référons à un texte comme « Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques » 6, nous voyons, dans la façon dont Freud conçoit la relation du sujet à la réalité, qu'il y a une infiltration permanente du rêve, des rêveries et des fantasmes dans la réalité matérielle et vice versa. Freud y démontre que le sujet se tourne vers la réalité à cause d'une faille dans le principe du plaisir. Le principe de réalité n'opère qu'à partir d'un défaut de satisfaction, et la substitution du plaisir par la réalité n'est qu'un détournement commandé par une exigence de satisfaction. Dans son cours « Cause et consentement » 7, Jacques-Alain Miller revient sur ce texte et montre clairement comment la réalité est une continuation du principe de plaisir par d'autres moyens. Il n'y a pas à opposer à la réalité les rêves, les illusions et l'activité fantasmatique en général, car ils ne font qu'un pour prolonger la jouissance.

— Dans les temps antérieurs au primat de la raison, on parlait de rêves prémonitoires. La psychanalyse a-t-elle sorti le rêve de cet obscurantisme?

C. K. — Pourquoi rêvons-nous? Que nous disent nos rêves? C'est ce que l'homme interroge depuis toujours. Il n'y a pratiquement aucune civilisation, aucune culture, qui n'ait eu une théorie sur les rêves. Dans l'Antiquité, le rêve prenait une signification prophétique. Nous en avons beaucoup d'exemples dans l'Ancien Testament, mais aussi chez Virgile, Homère, Aristote et Platon. Durant ses campagnes militaires, Alexandre le Grand décidait d'attaquer ou pas une ville selon ce que les interprètes prédisaient de ses rêves. La fonction prophétique et oraculaire des rêves est primordiale dans l'Antiquité. Au Moyen Âge, les rêves prennent une signification surnaturelle, celle d'une sorte de connexion avec les pouvoirs de l'au-delà. Une visite d'origine diabolique comme le montre le mot incube en latin (appuyer sur, écraser) qui désigne aussi les cauchemars. Au XIVe siècle et jusqu'au XVI^e, le mot incube (ou succube), basé sur la croyance médiévale selon laquelle un démon masculin abusait d'une femme pendant son sommeil, désignait les cauchemars. À partir du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e, le rêve devient un objet de la science qui, en contrepoint des théories antiques, lui enlève toute valeur symbolique pour ne lui accorder qu'une valeur somatique, fermant ainsi les portes à l'inconscient et à l'interprétation. Freud est héritier de son époque, et même s'il a sorti le rêve de cet obscurantisme propre à l'époque médiévale, il ne l'a pas fait au détriment de l'inconscient, il a vu dans le rêve un moyen, une voie royale pour y accéder.

— Pour Freud, il ne s'agit pas d'un réveil à la réalité provoqué par un stimulus extérieur, mais plutôt d'un réveil à la fantaisie ?

C. K. — Nous avons vu qu'il y a chez Freud une infiltration du rêve et de la réalité plutôt qu'une logique de séparation entre les deux registres. Freud s'oppose à ses contemporains qui ne voient dans le rêve qu'une réaction à une intervention extérieure ou à une sensation corporelle. Pour ces auteurs, d'un rationalisme extrême, le rêve n'est que la réponse à une perturbation. C'est à la fois vrai et faux : c'est vrai qu'il y a des rêves qui incluent l'élément perturbateur pour prolonger le sommeil, mais Freud refuse une conception de l'appareil psychique en termes de stimulus-réponse car chacun de nous, s'il est dérangé par le même stimulus dans la réalité, produira cependant des rêves dont les contenus seront radicalement différents. Entre la stimulation et la réponse intervient

⁶ Freud S., « Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques », (1911), *Résultats, idées, problèmes I*, Paris, PUF, 1984, p. 135-143.

⁷ Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Cause et consentement », 1987-1988, enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, inédit.

un processus qui a pour fonction, nous dit Freud, une *tentative d'interprétation* aboutissant à une *représentation*. Ce processus, que Freud qualifie de primaire, est un espace absolument singulier, c'est l'espace de l'inconscient. Freud en donne un exemple avec le célèbre rêve de Maury, grand théoricien du rêve, professeur au Collège de France et créateur de laboratoires du rêve très en vogue au XIX^e siècle. Maury fait un rêve qui a suscité à l'époque d'importantes discussions philosophiques. Le rêve se situe au temps de la Révolution et Maury est jugé à côté de Robespierre, de Marat, de Fouquier-Tinville. Il est conduit au lieu d'exécution, monte sur l'échafaud, et au moment où la guillotine tombe, Maury sent sa tête se séparer du tronc. Il se réveille dans un état d'angoisse extrême et voit que le baldaquin du lit était tombé sur ses vertèbres cervicales... Je laisse le lecteur découvrir l'explication donnée par Freud sur ce rêve étrange...

— Pourquoi n'est-ce pas la réalité extérieure qui réveille ? Comment comprendre cela dans les rêves d'angoisse ?

C. K. — Dans la suite de Freud, Lacan, en 1964, reprend le débat passionnant sur cet écart, cette béance, dit-il, entre perception et conscience, c'est dans cet entre que se produit une traduction rêvée de la perception. Cette traduction fait en sorte que ce ne soit pas la réalité qui nous réveille, mais bien plutôt ce que Lacan appelle knocked et qu'il différencie de knock, le coup. C'est dans cet espace qui va du knock au knocked que l'inconscient se manifeste dans son immense singularité. Freud appelle ce mécanisme une représentance, c'est-à-dire la forme par laquelle se traduit l'irruption de la réalité matérielle. Il arrive souvent que ce qui réveille le sujet ne soit pas la réalité mais la traduction rêvée de cette réalité. Lacan en prend comme exemple le rêve qui ouvre le chapitre VII de L'Interprétation des rêves de Freud. Ce rêve confirme pour Freud sa thèse du rêve comme réalisation de désir même quand il s'agit d'un rêve d'angoisse. La relecture par Lacan est différente car pour Lacan il ne s'agit pas d'un simple rêve d'angoisse accomplissant le désir de voir son fils en vie – interprétation freudienne – mais plutôt d'un rêve traumatique faisant suite à un deuil.

— Pour vous, rêver met en suspens l'impossible, comme dans le rêve traumatique du père au fils mort dont parle Freud ?

C. K. — Ce rêve fait partie de la littérature psychanalytique. Nous connaissons la question que ce fils mort adresse à son père dans le rêve, il lui dit : « Père, ne vois-tu pas que je brûle ? » Le père se réveille et voit que le cadavre de l'enfant, durant la veillée funèbre, avait été brûlé par un cierge qui était tombé dessus. C'est cette coïncidence qui donne au cauchemar un aspect démoniaque. Mais l'important, c'est que ce n'est pas la lumière de l'incendie qui réveille le père qui se reposait dans une chambre à côté, le knock fait qu'il intègre le stimulus et continue à dormir. Ce qui le réveille c'est une phrase à l'intérieur du rêve, une phrase de reproche et un appel d'un fils à un père. Ces mots viennent trouer la trame symbolique ; ce cauchemar montre bien que ce sont les mots qui nous réveillent, ceux qui nous percutent, et non pas la réalité. La phrase du fils apparaît comme une limite; s'il s'agit bien d'une représentation – un mixte d'imaginaire et de symbolique – la représentation a son envers, quelque chose, dans la phrase et dans l'image, qui n'appartient pas au même registre, et que Lacan appelle un réel. La phrase révèle quelque chose d'inassimilable, impossible à traiter psychiquement, impossible à représenter. Mais ce qui est certain, comme l'indique votre question, c'est que le rêve met en suspens l'impossible et c'est dans cet espace que le père et le fils mort se rencontrent, que l'enfant parle à son père ; c'est dans cette autre scène - Freud avait emprunté cette expression au philosophe Gustav Fechner - qui ne connaît ni le temps ni le principe de contradiction, que peut avoir lieu un tel événement.

— Vous dites que, dans les rêves d'angoisse, le réveil vient empêcher que se présentifie un désir refoulé. Dans les autres rêves, qu'est-ce qui nous fait nous réveiller ?

C. K. — J'ai déjà indiqué que ce n'est pas la réalité qui nous réveille mais la traduction rêvée de cette réalité. Très souvent bien sûr c'est la réalité qui nous sort du rêve, mais ce réveil-là ne nous intéresse pas en tant que psychanalystes. Ce qui nous intéresse, c'est ce qui dans le rêve lui-même nous permet de nous approcher d'un désir inavouable, d'une vérité insupportable ou d'un point traumatique. Rappelons que l'Interprétation des rêves, en 1900, n'a pas été le dernier mot de Freud sur les rêves. Dans la conférence n° 29, « Révision de la théorie du rêve »⁸, Freud, en 1932, dénonce une certaine stagnation de la théorie du rêve, qu'il attribue aux psychanalystes eux-mêmes qui font comme si cette théorie était définitivement close. Rappelons aussi que si les rêves d'angoisse apparaissent comme une exception apparente à l'accomplissement de désir, et vont constituer un obstacle épistémologique comme dirait Bachelard, tout au contraire, les rêves traumatiques seront une exception définitive : le contenu de ce type de rêves montre un retour à l'identique de la situation traumatique avec peu de défiguration, voire même aucune. Ce retour du même n'est pas dû à un conflit entre deux systèmes, plaisir pour l'un et déplaisir pour l'autre, le principe de plaisir ne s'applique pas au trauma. Cette compulsion de répétition de ce qui n'a jamais été source de plaisir montre l'existence d'un élément originaire et pulsionnel en jeu que Freud appellera pulsion de mort. Le retour fixe de l'accident traumatique pendant le sommeil et la terrible angoisse qui l'accompagne n'ont pas pour finalité la répétition du même, mais de ce qui n'a jamais eu lieu : l'angoisse d'anticipation qui a manqué au moment de l'accident et qui aurait préparé le psychisme à une telle confrontation.

— Quel lien pouvons-nous faire entre le rêve et la psychose?

C. K. — La réponse demanderait tout un développement. Mais nous pouvons déjà dire que c'est une question à laquelle s'est intéressé Freud tout au long de son œuvre. L'une des références majeures se trouve dans le texte Le délire et les rêves dans la « Gradiva » de W. Jensen⁹, où il affirme que le rêve est le délire de l'homme normal : si le délire et le rêve ont une affinité, c'est uniquement parce que le rêve est le prototype commun et normal d'une affection pathologique où se trouve un retrait de la réalité. Le cas de Gérard de Nerval, ou la seconde analyse de l'Homme aux loups avec Ruth Mack Brunswick nous apprennent beaucoup sur cette difficulté de séparation ou de coupure. Nous avons dit avec Lacan que le sujet se réveille pour continuer à dormir dans la réalité, mais une réalité toujours encadrée par la signification donnée par son fantasme... Mais alors que se passe-t-il quand cet élément vient à manquer comme c'est le cas dans la psychose ? Nous voyons alors que le réveil n'a pas cette fonction de coupure ou d'évitement, il y a plutôt une continuité, un « épanchement du songe dans la vie réelle » comme dit Gérard de Nerval, ce qui peut parfois amener à un passage à l'acte.

— Que dire de cette phrase de Freud : « le travail du rêve ne pense ni ne calcule ; d'une façon plus générale, il ne juge pas ; il se contente de transformer. » ¹⁰ Le travail du rêve est-il sans conclusions ?

C. K. — Il faut distinguer d'une part le travail d'interprétation et les éventuelles conclusions qu'il apporte dans une analyse, et d'autre part le travail du rêve proprement dit. Pour Freud, l'essence du rêve est dans le travail du rêve, c'est-à-dire dans la transformation du contenu latent en contenu manifeste (la narration). Le travail du rêve se conçoit alors comme un travail de reconfiguration d'un matériel linguistique, d'une phrase, en images. C'est pourquoi, dit Freud, il n'y a pas à lui donner d'autre tâche que celle de transformer, de remodeler. Il n'y a pas de jugement, pas de création, pas de conclusion, seulement du travail : déplacer, condenser, monter des façades, ceci pour obtenir une visualisation et se soustraire à la censure. Et il faut bien distinguer tout ce travail du résultat final.

⁸ Freud S., *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, « Révision de la théorie du rêve », Paris, folio, nº 126, p. 13.

⁹ Freud S., Le délire et les rêves dans la « Gradiva » de W. Jensen, (1907), Paris, Gallimard, folio, nº 181, 1986.

¹⁰Freud S., L'Interprétation des rêves, (1926), Paris, PUF, 1987, p. 432.